



## Commission Sportive

### **PV du 19/11/2023, saison 2023 / 2024**

Ont participé : Jean-Michel Jouve, Chrystelle Peyrard, Raphael Robert , Laurent Réa, Fabienne Bonnefoy, Pascal Pezaire

#### **A. Match D2A du dimanche 12/11/2023 : FC VEZEZOUX - SAUGUES A.S.**

Objet: match non terminé

Match arrêté à la 88e minute suite à une grave blessure d'un joueur du FC Vézézoux

Vu rapport rédigé le 13/11/2023 par l'arbitre de la rencontre,

En conséquence, la Commission Sportive dit que le match doit être rejoué et souhaite un bon rétablissement au joueur blessé.

#### **B. Match D3B du dimanche 05/11/2023 : Vorey 2 - Saint Pal en Chalencon 1**

Objet: match non joué, réclamation d'après match du club de Saint Pal en Chalencon

*« Nous avons été averti de l'annulation de la rencontre de ce dimanche 05/11/2023 en D3 poule B opposant : Emblavez Vorey 2 à St Pal Chalencon 1*

*Nous avons reçu le mail ci-dessous à 8H40 et notre dirigeant a été appelé par le président de Vorey. Au cours de cet entretien téléphonique, comme le terrain de Vorey était sous le coup d'un arrêté municipal, notre dirigeant a proposé comme le stipule l'article 14 des règlements sportifs, d'inverser la rencontre. Notre dirigeant a alors reçu une réponse négative de la part du club de Vorey, celui-ci refusant d'inverser la rencontre .*

*En tout état de cause, nous demandons l'application de l'article 14 des règlements sportifs, ces règlements devant s'appliquer à tous les clubs. »*

La Commission prend connaissance de la confirmation de la réclamation d'après match du club de Saint Pal en Chalencon , par courrier électronique en date du 5/11/23, pour la déclarer recevable en la forme,

Par application du règlement en vigueur et de son article 14, la Commission Sportive donne match perdu à Vorey.

Vorey 2 : 0 point 0 but

Saint Pal en Chalencon 1 : 3 points 3 buts

***Le Président de la Commission Sportive  
Laurent REA***

***Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans les formes et délais prévus à l'article 32 du RIC et 10 du règlement disciplinaire, selon le cas.***

#### **DISTRICT DE FOOTBALL HAUTE LOIRE**

9bis, Place Michelet - BP 80080 - 43000 LE PUY EN VELAY  
Tél : 0471059882 – pdumunier@haute-loire.fff.fr – <http://haute-loire.fff.fr>  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901-